

SEMIS GAULIS

N° 271111 (1/2)

CARACTÉRISTIQUES

Complet et dense	
Couvert en %	> 80%
Hauteur en mètres	1 à 9
Age	8 à 25
Diamètre en cm à 1,30 mètres de hauteur	< 15
Densité en nombre de tiges par hectare	2000 à 10000

AUTO-ÉCOLOGIE, EXPOSITION, SOLS, BILAN HYDRIQUE

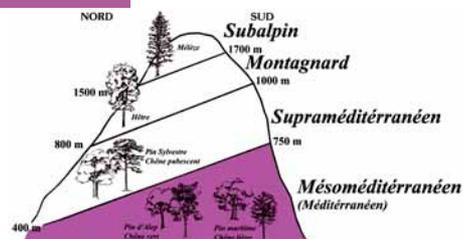
Surtout représenté dans l'étage mésoméditerranéen. Ne monte qu'exceptionnellement dans l'étage supraméditerranéen, où il est remplacé par le Pin sylvestre.

Situations topographiques, expositions et sols variables.

Variantes :

- Avec futaie claire de Pin d'Alep, densité généralement comprise entre 100 et 200 tiges par hectare.
- Parfois en mélange avec des rejets de Chêne du même âge (jeune peuplement mixte).

LITTORAL CALCAIRE LITTORAL SILICEUX MOYEN-PAYS



Les semis et gaulis de Pin d'Alep sont généralement issus de régénération naturelle après incendie.

Ils constituent des peuplements parfois très denses dans lesquels la conduite d'une véritable sylviculture est possible. C'est à ce stade qu'il faut intervenir pour induire la production de bois d'œuvre.

Malheureusement, le coût élevé de l'intervention (dépressage), est dissuasif pour de nombreux propriétaires.



Le passage d'un incendie conduit inévitablement à une régression vers la garrigue. Seule, la conduite d'une sylviculture dynamique peut permettre de réduire l'inflammabilité des ces peuplements.



Très inflammable, le passage d'un incendie peut conduire à une régression vers la garrigue.



En l'absence d'incendie, la conduite d'une sylviculture dès l'origine du peuplement, peut permettre l'obtention de bois de qualité, utilisable en caisserie, déroulage et menuiserie.

Il est pourtant difficile de préjuger de l'utilisation réelle des bois obtenus et de la valorisation économique que peut apporter la conduite d'une véritable sylviculture pour le gestionnaire (investissement initial élevé, faible utilisation actuelle du Pin d'Alep en bois d'œuvre).



Sauf situation localisée de forte pente, risque d'érosion généralement faible.



Peut être concerné par la directive habitat (42-84 Peuplements de Pin d'Alep situés à la limite du Thermo et du Mésoméditerranéen). La formation est alors souvent considérée comme paraclimacique dans les stations très xérophytiques.

La conduite d'une sylviculture peut être favorable au maintien de l'habitat (réduction du risque incendie). La seule restriction concerne le débroussaillage, qui doit se limiter aux zones nécessaires et être sélectif.



Aptitude au pastoralisme très faible.



CRPF - Massif des Alpes (L3)

Dépressage précoce

Mener une véritable sylviculture du Pin d'Alep



CRPF - Châlonne littorale (L3)

Intervention de rattrapage

QUE FAIRE APRÈS LE DÉPRESSAGE ?

Âge	Peuplement après intervention (Densité par hectare)
40 ans	550
50 ans	275
70 ans	Coupe définitive

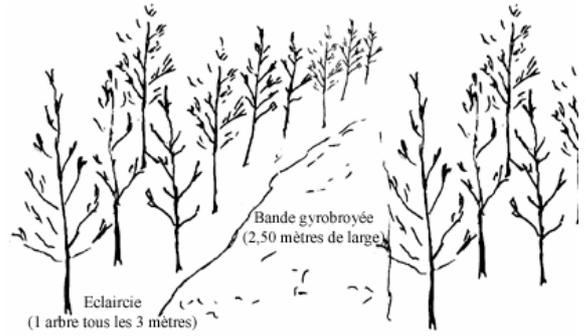
Après dépressage, la sylviculture consiste en la réalisation d'éclaircies. Se rapprocher des normes du tableau ci-dessus

QU'EST-CE QUE LE FACTEUR D'ÉLANCEMENT ?

Le facteur d'élanement (H/D) est le rapport de la hauteur moyenne du peuplement en mètres sur le diamètre moyen en mètres mesuré à 1,30 mètres :

- < 80 peuplement stable
- 80 à 100 peuplement instable
- > 100 peuplement très instable

GESTION RECOMMANDÉE



DÉPRESSAGE PRÉCOCE



Il doit être réalisé lorsque le peuplement atteint une hauteur comprise entre **1 et 3 mètres** (peuplement âgé de 8 à 12 ans). Il consiste à réduire la densité autour de **1000 à 1300 tiges par hectare**.

- L'éclaircie peut être réalisée en plein ou après ouverture préalable de bandes broyées d'une largeur de 2,50 mètres maintenant des inter-bandes de 5 mètres de large dans lesquelles intervient une éclaircie sélective.
- L'extraction des semenciers existants est toujours préférable.

DÉPRESSAGE DE RATTRAPAGE



Il est encore possible d'intervenir, jusqu'à ce que le peuplement atteigne une hauteur moyenne de **9 mètres** (25 à 30 ans). Pour que la prochaine éclaircie soit commercialisable, la densité doit être ramenée entre **500 et 700 tiges** par hectare.

- **⚠** Certains peuplements très denses n'offrent plus les conditions nécessaires à la réalisation d'un dépressage même de rattrapage : arbres grêles, **facteur d'élanement élevé supérieur à 100**. Il est préférable d'envisager le vieillissement ou une éclaircie moins forte si l'opération est motivée par un intérêt paysager ou de protection contre les incendies.
- Un **élagage sur 200 à 250 tiges** de belle venue, peut être réalisé avec pour objectif l'obtention de bois d'œuvre net de nœud.

GESTION POSSIBLE

NON INTERVENTION



De nombreuses incertitudes pèsent sur l'intérêt économique de mener une sylviculture dynamique du Pin d'Alep. Certains gestionnaires préféreront envisager le vieillissement jusqu'à ce que la première éclaircie soit commercialisable.

BROYAGE PARTIEL



Afin de réduire la densité, de permettre une meilleure pénétration, et de réduire la combustibilité, il est possible de réaliser le broyage par layons d'une partie du peuplement en place sans éclaircie sélective. Ces travaux s'apparentent à un **cloisonnement dense**.

GESTION DÉCONSEILLÉE



DÉTOURAGE

Consiste à ne travailler qu'au profit de 200 à 250 tiges par hectare (tiges d'avenir) en éliminant toutes les tiges situées dans un rayon de moins de 3 mètres.

- Ce mode de gestion n'est pas adapté au Pin d'Alep. Les sujets détourés réagissent fortement à l'éclaircie et rentrent rapidement en concurrence avec le reste du peuplement. Le peuplement situé en bourrage reste quant à lui non commercialisable.

TRANSFORMATION

La transformation ne se justifie que très rarement d'un point de vue économique. Il est préférable d'investir dans le dépressage.

INTERDITS



COUPE RASE

En l'absence de semenciers, la conduite de coupes rases abouti à la constitution d'un peuplement dégradé qui mettra au mieux plusieurs décennies à se reconstituer.